

Plans d'études pour la passerelle

Préalable ou Complément au Master of Science en sciences du sport

option
santé et recherche

à l'adresse des étudiant-es ayant acquis

- soit 120 ECTS en sciences du sport dans la branche principale BSc-Sport-E,
- soit le BSc en sciences du sport de la Haute Ecole Fédérale de Sport de Macolin

Accepté par la Faculté des sciences le 27 mai 2013
Version révisée du 26 mai 2015

1 Programme d'études de préalable ou du complément au Master en sciences du sport, option santé et recherche

L'objectif du programme de *Préalable au Master* (PreMSc) ou *Complément du Master* (ComplMSc) est de permettre aux étudiant-es ayant acquis soit 120 ECTS en sciences du sport dans la branche principale de leur Bachelor en sciences du sport et de la motricité option enseignement (BSc-Sport-E) à l'Université de Fribourg, soit le Bachelor en sciences du sport de la Haute Ecole Fédérale de Sport de Macolin (HEFSM) d'accéder aux études de *MSc en sciences du sport « option santé et recherche »* à l'Université de Fribourg. L'étudiant-e peut suivre ce programme avant de commencer le MSc (PreMSc) ou en parallèle au MSc (ComplMSc). Dans ce dernier cas, il acquerra en priorité les crédits ECTS du Complément.

Ce programme de 21 ECTS comporte 6 ECTS de biologie, 9 ECTS de chimie et 6 ECTS de biochimie.

Pour les candidat-es au *MSc en sciences du sport, option santé et recherche* ayant acquis une formation en sport dans une autre Haute Ecole, un programme personnel sera établi par la Faculté des sciences.

1.1 Unités d'enseignement du PreMSc/ComplMSc

[Version 2013, paquets de validation : CMSc-SP.0007 ou PMSc-SP.0008]

Code	Unité d'enseignement	semestre	h. tot.	ECTS
BL.0001	Biologie générale I	SA	46	5
BL.0003	Biologie générale, travaux pratiques	SA	12	1
CH.1014	Chimie générale, avec exercices	SA	84	6
CH.1072	Chimie organique de base	SP	42	3
BC.0119	Fondements de biochimie	SP	52	6
				21

L'étudiant-e en possession d'un BSc-Sport-E avec branche complémentaire en biologie est dispensé des 2 UE de biologie. Son programme correspondra à : 15 ECTS (CH.1014, CH.1072, BC.0119).

L'étudiant-e qui doit suivre en parallèle le programme de *Complément du Master* et du *MSc en sciences du sport, option santé et recherche* organisera ses études sur 4 semestres au lieu de 3, tout en donnant la priorité aux UE du Complément.

Recommandation

Il est de plus recommandé de renforcer les bases en médecine humaine en suivant tout ou une partie des UE suivantes :

Code	Unité d'enseignement	semestre	h. tot.	ECTS
ME.1202	Bases morphologiques et fonctionnelles – Systèmes Ia	SA	105	10
ME.2203	Bases morphologiques et fonctionnelles – Systèmes Ib	SP	78	7
PY.0110	Physiologie et physiopathologie des grandes régulations : partie I	SA	28	3
PY.0111	Physiologie et physiopathologie des grandes régulations : partie II	SP	28	3

1.2 Contenu des UE du PreMSc/ComplMSc

- Le cours de Biologie générale I (BL.0001) donne une introduction à la biologie (biologie cellulaire et génétique) et traite des structures et fonctions biologiques, du niveau moléculaire à

l'organisme et de la génétique. Les travaux pratiques de Biologie générale I (BL.0003) illustrent des notions de biologie fondamentale touchant les cellules et les organismes.

- Le cours de Chimie générale (CH.1014) établit les bases de la chimie et complète les connaissances acquises au gymnase pour les amener au niveau universitaire. La Chimie organique de base (CH.1072) porte un regard approfondi sur les différentes classes de substances biochimiques ainsi que leurs réactions.
- Le cours Fondements de biochimie (BC.0119) présente une introduction à la biochimie et décrit la composition, la structure et les voies métaboliques principales des composants cellulaires les plus importants et des organismes (sucres, acides aminés et lipides).

Pour chaque UE, un descriptif détaillé est disponible sur la base de données GestEns (<http://www.unifr.ch/science/gestens>).

1.3 Examens de PreMSc/ComplMSc et validation

Les études de ce PreMSc sont régies par le **Règlement du 2 février 2004 pour l'obtention des Bachelor of Science et des Master of Science** de la Faculté des Sciences.

Le programme de PreMSc constitue un « paquet de validation » au sens de ce règlement. La validation des 21 (resp. 15) crédits ECTS du paquet de validation doit être obtenue pour l'inscription définitive dans la filière d'études *MSc en sciences du sport, option santé et recherche*.

Le programme de ComplMSc constitue un « paquet de validation » au sens de ce règlement. La validation des 21 (resp. 15) crédits ECTS du paquet de validation doit être faite avant d'obtenir le *MSc en sciences du sport, option santé et recherche*.

1.4 Évaluation des unités d'enseignement

L'**évaluation** des cours et des cours avec travaux pratiques se fait par des épreuves orales, écrites ou pratiques dont la durée est fixée dans les annexes « Modalités d'évaluation des UE de la biologie », « Modalités d'évaluation des UE de la chimie » et « Modalités d'évaluation des UE de la biochimie ».

L'admission aux épreuves de chaque unité est conditionnée par des critères fixés et remis aux étudiants au début du cours.

1.5 Conditions d'accès au PreMSc/ComplMSc

L'accès aux études de *PreMSc en sciences du sport* à l'Université de Fribourg est accordé aux étudiant-es sur le point d'acquérir 120 ECTS en sciences du sport dans la branche principale de leur BSc-Sport-E, ou le Bachelor en sciences du sport de l'HEFSM.

L'accès aux études de *ComplMSc en sciences du sport* à l'Université de Fribourg est accordé aux étudiant-es ayant acquis le BSc-Sport-E, ou le Bachelor en sciences du sport de l'HEFSM.